



## Comment régule-t-on la ressource en eau des voies hydrauliques ?

L'eau est une des principales richesses de la Wallonie et son exploitation est multiple: navigation, production électrique, potabilisation, usages industriels,... Avec les impacts du changement climatique et la probabilité accrue d'évènements extrêmes tels que les sécheresses et les crues, la gestion de cette ressource deviendra un enjeu majeur dans les années à venir en termes à la fois sociétaux, économiques et environnementaux.

La gestion de l'eau est assurée par une série d'ouvrages répartis sur l'ensemble du territoire wallon (illustrations 1 à 6) :

- des barrages réservoirs



1. Barrage de la Gileppe

- des ouvrages de régulation tels que :

→ des barrages au fil de l'eau



2. Barrage de Waulsort

→ des centrales hydro-électriques



3. Centrale hydro-électrique de Rivière

→ des évacuateurs de crue



4. Evacuateur de crue de Maubray

→ des stations de pompage



5. Station de pompage de Gosselies

→ des échelles à poisson



6. Passe à poissons de Houx

